Comprendre l'organisation des études supérieures en Belgique francophone

Vous avez peut-être déjà parcouru
Choisir un domaine d'études dans l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles

Voici quelques éléments d'information pour vous permettre de mieux comprendre l'organisation des études supérieures en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les cycles d'études et diplômes

Le **1er cycle**, accessible en général sur base du CESS ou de son équivalence, vous mènera au grade de **Bachelier** professionnalisant ou de transition. Il comprend en général 180 crédits (ou 240 crédits pour les études de sage-femme et d'infirmier responsable de soins généraux).

Le **2e cycle**, à l'issue duquel vous obtiendrez un grade de **Master**, est réservé aux personnes qui disposent déjà d'un titre de Bachelier. Il comprend en général 120 crédits. Certains Masters comportent 60 crédits (par exemple : kinésithérapie) ou 180 crédits (médecine et médecine vétérinaire).

Le **3e cycle** est à envisager si vous souhaitez contribuer à un projet de recherche (via une thèse) et est réservé aux titulaires d'un Master. Votre projet s'organisera alors au sein d'équipes de recherche à l'Université ou en collaboration étroite avec celle-ci si votre projet se déroule dans une Haute école ou École supérieure des arts. Vous obtiendrez alors le grade de **Docteur**.

Vous l'aurez sans doute remarqué, on ne parle plus vraiment d'années d'études dans l'enseignement supérieur, mais plutôt de crédits. Vous désirez en savoir plus sur le déroulement d'un cursus ? Lisez :
Durée et horaire des études supérieures

Les types d'études

Les études supérieures de **type court** associent intimement, sur le plan pédagogique, la théorie et la pratique, les stages en milieu professionnel ou en laboratoire et répondent ainsi à des objectifs professionnels précis. Elles conduisent au grade de Bachelier professionnalisant ou de Brevet d'enseignement supérieur en Enseignement de promotion sociale (obtenu à l'issue d'un parcours d'études comportant en général 120 crédits). Ensuite, vous pouvez soit vous engager dans la vie professionnelle soit poursuivre des études grâce aux passerelles vers l'enseignement de type long ou vous diriger vers un bachelier de spécialisation du type court.

Les études supérieures de **type long** procèdent à partir de concepts fondamentaux, d'expérimentations et d'illustrations, et prodiguent ainsi une formation à la fois générale et approfondie. Elles s'organisent nécessairement en deux cycles d'études. Le 1er cycle d'études, focalisé sur un apprentissage généraliste, conduit à l'obtention d'un grade de Bachelier de transition. Il donne ensuite accès au 2e cycle, sanctionné par le grade de Master, qui vous permettra d'approfondir la matière et de vous spécialiser. Après l'obtention du grade de Master, il vous sera possible de vous engager dans la vie professionnelle, de poursuivre un 3e cycle d'études, ou encore de choisir un master de spécialisation.

Les types d'institutions

En vous engageant à l'**Université** vous entrez d'office dans des études de type long, qui comprennent donc les deux premiers cycles (bachelier de transition et master). Les Universités privilégient l'approche scientifique d'une matière par l'enseignement et la recherche, et mettent l'accent sur la maîtrise des connaissances et d'outils d'analyse et de réflexion, le développement de l'esprit critique et l'autonomie. Par ailleurs, les enseignants sont toujours des chercheurs, mais peuvent également avoir une pratique de terrain.

Les **Hautes écoles** vous proposent majoritairement des études de type court mais également certaines études de type long. Elles élaborent des formations en lien étroit entre la recherche appliquée, les institutions universitaires et les milieux socioprofessionnels. Elles centrent leur pédagogie sur le monde du travail par des activités d'intégration professionnelle, sans pour autant négliger les aspects théoriques ou conceptuels. Les professeurs, quant à eux, sont généralement des professionnels du terrain.

Les **Écoles supérieures des arts** vous offrent la possibilité de faire des études de type court ou des études de type long dans des domaines artistiques. Elles fondent un lien étroit entre la pratique de l'art, son enseignement et la recherche artistique. Elles centrent leur pédagogie sur la maîtrise des compétences techniques, le développement de la sensibilité artistique et de la créativité, en visant l'enrichissement personnel de l'étudiant.

Les Établissements d'enseignement de **Promotion sociale** qui organisent de l'enseignement supérieur proposent principalement des études de type court (bacheliers et brevets) ainsi que quelques études de type long. Cet enseignement vise à concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle. Il vise également à répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels. Ouvert à tous les publics adultes, l'Enseignement supérieur de promotion sociale vous propose des parcours modulaires, individualisés et flexibles, compatibles avec une activité professionnelle. Cet enseignement est fondé sur une pratique de la pédagogie différenciée et la majorité de ses enseignants sont des professionnels en activité.

Vous voilà maintenant en possession de l'essentiel de l'information concernant les cursus de base. Néanmoins, des questions se posent peut-être encore sur d'autres thématiques en lien avec l'enseignement supérieur ?

Pour aller plus loin :

Comment entrer dans l'enseignement supérieur ?

Coût des études supérieures

Valoriser ses acquis de l'expérience - VA / VAE

Et aussi, après les études :

La formation continue dans l'enseignement supérieur

Il vous reste ensuite des questions concernant votre futur choix d'études ? Venez nous rendre visite à la Cité des métiers, les conseillers en études supérieures sont là pour vous aider et vous guider !

Services et horaire de la Cité des métiers de Bruxelles

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

Se préparer aux études supérieures

Se préparer dans l'enseignement secondaire et en promotion sociale

Certaines écoles d'enseignement secondaire de plein exercice proposent des 7e années préparatoires à l'enseignement supérieur dans quatre branches : **mathématiques, sciences** (mathématiques, physique, chimie ou biologie), **arts du spectacle et techniques de diffusion ainsi que langues modernes.**

Dans l'enseignement de promotion sociale on retrouve des formations préparatoires dans quatre branches : **mathématiques, sciences** (mathématiques, physique, chimie ou biologie), **préparation aux bacheliers économiques ou techniques, préparation en médecine.**

Se préparer dans un établissement d'enseignement supérieur

De nombreux établissements d'enseignement supérieur vous proposent des cours préparatoires juste avant le démarrage de l'année académique. La plupart de ces cours se déroulent en août et septembre, et durent de quelques jours à plusieurs semaines. Certaines Ecoles supérieures des arts peuvent aussi organiser une classe préparatoire qui se déroule, par exemple, le mercredi après-midi durant l'année scolaire.

Au programme :

- Adapter votre méthode de travail en l'appropriant aux études supérieures
- Découvrir ou vous familiariser avec la matière, vous mettre à niveau
- Confirmer votre choix d'études
- Vous exposer à la vie quotidienne d'un campus

Les formules de cours peuvent être très variées et se concentrent sur des matières spécifiques : les mathématiques et les sciences si vous souhaitez étudier l**'ingénierie, la médecine ou la biologie** ; les langues anciennes ou modernes si les **sciences humaines** vous passionnent ou encore la familiarisation avec les matières et approches créatives si c'est l'**art** qui vous attire… Le choix est à vous !

Attention cependant, **seules certaines institutions organisent une préparation aux**

études. Si vous souhaitez vous préparer, il est important de vous renseigner auprès de l'établissement qui vous intéresse et de vérifier ce qu'elle met à la disposition de ses futurs étudiants.

Vous n'êtes pas francophone ?

Comprendre des cours de niveau supérieur suppose une excellente maîtrise de la langue d'enseignement. C'est pourquoi certaines institutions d'enseignement supérieur proposent une variante des cours préparatoires en adaptant les **cours d'expression orale et écrite** aux besoins des étudiants non francophones.
Des formations variées dans différents organismes existent également durant l'année afin de parfaire votre maitrise d'une langue.

Vous comptez déjà plusieurs années de vie active ?

Si vous n'avez pas eu l'occasion de terminer vos études, ou si celles-ci ne sont pas reconnues en Belgique, le module de préparation à la reprise d'études du CFS - Collectif formation société a été spécialement conçu pour vous. Avec d'autres adultes, il vous prépare à retrouver rythme et organisation, à appréhender un travail de recherche, à analyser et traiter l'information.

Et au-delà de la matière ?

Les études supérieures, ce n'est pas que les cours. D'autres facteurs sont à prendre en compte : les frais d'inscription, un éventuel logement à côté du campus, le fonctionnement de l'établissement…

Chaque institution propose sur son site web toutes les informations nécessaires au bon démarrage de votre cursus. Nous vous invitons à vous y plonger dès que possible.

FORMATIONS ET SERVICES ASSOCIÉS À CET ARTICLE

Pour connaître les détails et les dernières informations de chaque formation ou service, trouver la fiche sur Dorifor.be avec son numéro de référence

---

Cité des métiers de Bruxelles
1210 Bruxelles - Avenue de l'Astronomie 14

Reprendre des études supérieures: conseils pratiques RÉF. 7900

Vous travaillez ou êtes actuellement à la recherche d'un emploi? Vous envisagez un retour aux études supérieures et souhaitez en savoir plus sur les mesures existantes pouvant vous aider à vous lancer?

Durée: 2 heures **Coût:** Gratuit **Pour s'informer et postuler:** Participez à une séance programmée en consultant cette formation sur Dorifor.be

Études supérieures en Belgique - Hoger onderwijs in België RÉF. 9009

Vous êtes bilingue ou avez une bonne connaissance du français ou du néerlandais ? Vous avez besoin d'aide dans votre choix d'études ?

Durée: 2 heures **Coût:** Gratuit **Pour s'informer et postuler:** Participez à une séance programmée en consultant cette formation sur Dorifor.be

---

Institut Ilya Prigogine

1070 Bruxelles - Campus Erasme, bâtiment P, 808 route de Lennik
02 560 29 59
http://www.institut-prigogine.be

Restart : une aide pour rebondir dans le supérieur RÉF. 9395

Vous avez besoin de trouver votre voie après une première expérience non concluante dans l'enseignement supérieur ? Ces cours sont fait pour vous !

Durée: Environ 15 semaines. **Horaire:** en journée **Début:** Mars 1 fois par an. **Coût:** 200,00 euros **Coût réduit:** Se renseigner auprès de l'établissement. **Pour s'informer et postuler:** Téléphonez au 02/560.29.59 ou écrivez à l'adresse mail charles.sohet@institut-prigogine.be pour connaître les dates des prochaines séances d'information qui seront organisées d'octobre à février. **Pour s'informer uniquement:** Vous trouverez, ici, les informations concernant les inscriptions ou en consultant le site de l'organisme et venez découvrir l'école sur place lors des journées portes ouvertes organisées les 20 mars et 20 avril 2024 de 9 à 16h.

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

Comment entrer dans l'enseignement supérieur ?

Vous avez un Certificat de l'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS) délivré par une école belge (après 1994) ?

Vous avez accès à toutes les filières d'études. Cependant certains établissements imposent une épreuve spécifique pour entrer en polytechnique/ingénieur civil, médecine/dentisterie, ainsi que dans toutes les Écoles supérieures des arts.

Examens et épreuves d'admission supplémentaires au CESS dans l'enseignement supérieur

Si vous avez obtenu votre certificat avant 1994, vous avez la possibilité de passer le Diplôme d'Aptitude à accéder à l'Enseignement Supérieur (DAES).

Vous avez obtenu l'accès à l'enseignement supérieur par équivalence d'un diplôme de niveau CESS acquis dans un autre pays ?

Dans ce cas, le choix d'études est parfois limité, soit dans le type d'enseignement (court ou long) soit dans les domaines, soit les deux.
Par exemple : vous ne pouvez accéder qu'à l'enseignement supérieur de type court, ou bien dans le type long mais uniquement en sciences humaines.

Pour vous ouvrir les portes de toutes les filières en type court et long, vous avez également la possibilité de passer le DAES.
Attention, les épreuves complémentaires pour les filières d'ingénieur civil, de médecine et de dentisterie ainsi que pour les Écoles supérieures de arts restent à effectuer.

De plus, si vous avez obtenu un diplôme non-francophone et que vous envisagez une filière pédagogique dans l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles, vous devrez réussir un examen de maîtrise de la langue française soit au début soit durant votre première année d'études.

Notez que si vous avez déjà obtenu un diplôme d'études supérieures à l'étranger, vous pouvez envisager de poursuivre des études supérieures en Belgique dans le cycle suivant. Adressez-vous directement à la Haute école, l'Université ou l'École supérieure des arts de votre choix pour vérifier si vous avez besoin d'une équivalence de diplôme.

Lire les questions fréquentes sur l'équivalence de diplôme de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Vous souhaitez accéder aux études supérieures sans avoir le CESS ?

Un examen d'admission aux études supérieures de 1er cycle est organisé dans toutes les Universités et permettent l'accès à toutes les filières de l'enseignement supérieur de plein exercice en Université, Haute école et École supérieures des arts (toujours moyennant la réussite d'épreuves spécifiques complémentaires dans les filières citées ci-dessus).

La Promotion sociale organise également des tests d'admission directe pour certains cursus de l'enseignement supérieur.

Certaines filières en Hautes écoles organisent également une épreuve d'accès direct pour des filières spécifiques.

Si vous avez de l'expériences professionnelle en lien avec le programme envisagé, la valorisation des acquis de l'expérience (VAE) pourrait également être une option pour vous permettre d'accéder à un cycle d'études sans le titre requis.

Plus de détails concernant ces examens et la VAE sur le site officiel des études supérieures en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Vous souhaitez obtenir le CESS ? En savoir plus Obtenir le CESS : différentes possibilités

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

Coût des études supérieures

Lors de votre inscription dans l'établissement où vous souhaitez effectuer vos études, il vous sera demandé de verser des droits d'inscription, appelés aussi « minerval ».

Le montant de ce dernier diffère d'une institution à une autre. En effet, les frais varient entre Universités, Hautes écoles, Écoles supérieures des arts et établissements de promotion sociale. Le minerval peut également changer en fonction de la filière d'études ou du cycle d'études que vous décidez d'entreprendre. Par exemple, le coût de l'inscription à un bachelier ou un master peut être différent, de même que l'inscription dans des filières artistiques peut être plus coûteuse en raison du matériel nécessaire.

Si vous êtes ressortissant d'un État hors Union Européenne, vous paierez des droits d'inscription dits « majorés ». Cependant, si vous répondez à certains critères (différents en fonction du type d'établissement), vous pourrez bénéficier d'une exemption vous permettant de payer un minerval moins conséquent.

Vous trouverez le montant exact de vos droits d'inscription, en fonction de votre situation, sur le site web de l'institution d'études supérieures où vous souhaitez effectuer vos études.

Notez que le minerval ne couvre pas l'entièreté du coût des études. D'autres frais, parfois conséquents, peuvent être demandés à l'inscription ou au cours de l'année, comme les frais pour l'achat de livres ou de matériel. À cela, vous devrez éventuellement ajouter vos frais de transport, d'alimentation, de logement ou encore de loisirs.

Profitez des portes ouvertes et des nombreux évènements de rencontre organisés par les écoles afin de poser vos questions quant aux dépenses éventuelles qui s'ajouteraient au coût de l'inscription.
Enseignement supérieur : activités découvertes

Vous rencontrez des difficultés pour assumer ces frais ?

Pour éviter que le coût des études ne représente un frein, sachez qu'il existe diverses aides financières, telles que l'Allocation d'études.
Allocations d'études dans les enseignements secondaire et supérieur de plein exercice en Fédération Wallonie-Bruxelles

Afin d'en savoir plus sur les aides disponibles, vous pouvez vous renseigner auprès du service social, ou de la personne de référence au secrétariat de l'établissement où vous souhaitez effectuer vos études.

FORMATIONS ET SERVICES ASSOCIÉS À CET ARTICLE

Aucun

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

Durée et horaire des études supérieures

Durée

Selon le type d'études supérieures (le type court via un brevet ou un bachelier professionnalisant, ou le type long via un bachelier de transition suivi d'un master), la durée du parcours de formation sera différente. Vous vous engagerez généralement pour 3 à 5 ans minimum. Cependant, de nombreux paramètres peuvent intervenir dans votre parcours et modifier sensiblement le temps nécessaire à l'aboutissement de votre projet d'études.

Depuis le décret de 2013 modifiant le paysage de l'enseignement supérieur, la notion même de durée d'études comptabilisée en nombre d'années est remise en question pour favoriser un autre principe : l'accumulation des **crédits**.

Le crédit est une unité de mesure qui représente notamment la **charge de travail** que vous aurez à fournir pour un cours. Pour avoir une idée de grandeur, 1 crédit équivaut à environ 30h de travail. Cela comprend les heures de cours, vos travaux individuels ou de groupes, vos travaux pratiques, vos lectures, votre travail personnel (revoir vos notes, rédiger des synthèses, étudier, etc). Le nombre de crédits attribué à un cours varie en fonction de l'investissement qui est attendu de vous afin d'acquérir les connaissances et les compétences liées à la matière enseignée.

Généralement, dans l'enseignement supérieur de plein exercice, vous commencerez votre première année avec un **bloc** de 60 crédits. En fonction de la réussite et de l'échec à certains examens, la composition de la suite de votre **programme annuel** de cours (ou bloc) sera personnalisée. Dans l'enseignement supérieur de promotion sociale, on parle de « **niveau** » plutôt que de bloc.

Un bloc représente un ensemble de cours. Chaque cours représente un certain nombre de crédits. Si l'on additionne les crédits de tous les cours sur une année, ils totalisent en général 60 crédits.

Si l'on part du principe que chaque bloc annuel est composé de 60 crédits, voici la durée théorique des principaux cycles d'études :

- **brevet** = 120 crédits, soit 2 blocs organisés en cours du soir et en horaire décalé par l'Enseignement de promotion sociale (ils peuvent dans certains cas être étalés sur 3 ans).
- **bachelier** = 180 crédits, soit 3 blocs (exceptés ceux des soins infirmiers et de sage-femme, de 240 crédits, soit 4 blocs)
- **master** = en général 120 crédits, soit 2 blocs, mais il en existe en 60 crédits, soit 1 bloc (exceptés ceux de médecine et de sciences vétérinaires de 180 crédits, soit 3 blocs)

La durée des études peut être influencée par certains facteurs tels que la valorisation des

acquis ou la procédure d'allègement :

- la **VAE ou valorisation des acquis de l'expérience et de l'enseignement (VA) dans l'enseignement de promotion sociale)** est une procédure permettant de valoriser ses acquis issus de l'expérience ou d'autres cursus dans le cadre de la reprise d'études. Cela peut donc parfois permettre de réduire le temps de formation
Valoriser ses acquis de l'expérience - VA / VAE

- la **procédure d'allègement**, quant à elle, permet (pour des raisons professionnelles par exemple) de demander à ne pas être inscrit aux 60 crédits en une seule année. Ce système va donc allonger la durée initiale du parcours d'étude

Horaire

Dans les établissements d'enseignement supérieur de plein exercice (Universités, Hautes écoles et Écoles supérieures des arts), les cours se répartissent pour la plupart en journée, entre 8h et 18h.

Selon ce que vous choisirez d'étudier, votre volume horaire hebdomadaire variera, car la pédagogie diffère d'un type d'établissement à l'autre. Par exemple, en Haute école, vos horaires de cours occuperont des journées entières du lundi au vendredi (et parfois le samedi). A l'Université, vous aurez également cours tous les jours de la semaine mais une journée se composera d'une alternance d'heures de cours et de plages libres.

Vous êtes peut-être à la recherche de cours du soir, du week-end ou n'occupant pas tous les jours de la semaine ?

Si l'Enseignement de promotion sociale propose un large éventail d'études en cours du jour, du soir ou du samedi, vous pourrez également trouver certains cursus organisés par les établissements de plein exercice en horaire décalé ou en horaire adapté (aménagé).

L'**horaire décalé** signifie que vos cours seront organisés en soirée durant la semaine et/ou durant le week-end (en journée). L'**horaire adapté (aménagé)** signifie que les cours de votre programme sont condensés sur quelques jours ou demi-jours durant la semaine (cela peut également être en soirée, en fonction de l'organisation mise en place par l'établissement) avec la possibilité d'avoir également des cours le week-end.

Vous pouvez vous renseigner sur l'horaire précis directement auprès de l'établissement qui organise le cursus qui vous intéresse.

Pour consulter les catalogues complets des études :

En Région bruxelloise : Pôle académique de Bruxelles
En Fédération Wallonie-Bruxelles : mesetudes.be

FORMATIONS ET SERVICES ASSOCIÉS À CET ARTICLE

Aucun

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

Examens et épreuves d'admission supplémentaires au CESS dans l'enseignement supérieur

Voici quelques informations utiles si vous envisagez de vous inscrire dans une de ces filières.

Les épreuves dans les Écoles supérieures des arts

Si vous souhaitez vous inscrire dans un cursus artistique dans une École supérieure des arts, il vous faudra passer par différentes épreuves, étalées sur un ou plusieurs jours.

Le contenu des épreuves dépend du cursus et de l'établissement qui l'organise. Elles peuvent prendre la forme d'ateliers, d'entretien de motivation, de participation à des journées, etc.

En général, l'objectif visé par les écoles est d'évaluer les aptitudes artistiques et l'intérêt du candidat pour la matière qu'il souhaite étudier. Cela peut se traduire par le questionnement sur les expositions visitées, l'actualité culturelle et même l'analyse d'un portfolio réalisé par le candidat.

Par exemple, certains pourraient questionner le candidat sur ce que le secteur culturel a mis en place durant la période de confinement, ou encore comment cette dernière a pu impacter le travail artistique.

Comme ces épreuves sont très variables, il est très important de se rendre sur le site de l'école qui vous intéresse et de prendre contact avec celle-ci afin de pouvoir vous préparer au mieux. Vous pouvez également consulter les pages de ces établissements sur les réseaux sociaux afin de suivre leur actualité.

Ingénierie civile

Pour vous inscrire dans le bachelier d'ingénieur civil ou d'ingénieur civil architecte, vous devrez passer un examen au sein de l'Université où vous souhaitez effectuer vos études.

L'examen évaluera les notions que vous avez acquises durant le programme de mathématiques 6 heures du 3e degré de l'enseignement secondaire supérieur (5e et 6e années). Les matières à connaître relèvent donc de l'algèbre, de l'analyse, de la trigonométrie et de la géométrie.

Les modalités pratiques et les informations concernant l'inscription à l'examen sont

accessibles sur le site de l'Université où vous souhaitez vous inscrire.

Sciences médicales et sciences dentaires

L'examen d'admission, organisé de manière commune pour les deux filières, a pour objectif de tester vos connaissances scientifiques ainsi que votre capacité de compréhension et d'analyse de l'information de manière générale, et cela sous la forme d'un questionnaire à choix multiple.

A partir de 2023, il est à noter que l'examen devient un **concours d'entrée** ! Un classement sera donc établi sur base des résultats aux épreuves et le nombre d'étudiants admissible sera limité.

Toutes les informations importantes, que ce soit les modalités d'inscriptions ou encore les matières à connaître, sont reprises sur la page officielle dédiée à l'examen. Vous y retrouvez également des conseils et des quizz sur la matière pour se préparer.

N'hésitez pas à consulter le catalogue complet des études reprenant la liste des établissements qui organisent ces cursus

En Région bruxelloise : Pôle académique de Bruxelles
En Fédération Wallonie-Bruxelles : mesetudes.be

FORMATIONS ET SERVICES ASSOCIÉS À CET ARTICLE

Pour connaître les détails et les dernières informations de chaque formation ou service, trouver la fiche sur Dorifor.be avec son numéro de référence

---

EPFC
1210 Bruxelles - Avenue de l'Astronomie 19
02 777 10 10
info@epfc.eu
http://www.epfc.eu

Cours préparatoires aux études de médecine et dentisterie **RÉF. 8090**
Vous souhaitez vous préparer pour la session 2022 de l'examen d'entrée en médecine et dentisterie ? Ces cours préparatoires organisés en collaboration avec l'ULB sont faits pour vous !

Durée: 5 mois (Les cours de mathématiques, physique et biologie comptent chacun 20 périodes de 50

minutes. Le cours de chimie compte 30 périodes). **Horaire:** samedi de 9 à 13h30 jusqu'en avril **Début:** Octobre 1 fois par an. **Coût:** 114,60 euros (modules de mathématiques, physique et chimie) & 55,60 euros (module de biologie) **Coût réduit:** 63,00 euros (modules de mathématiques, physique et chimie) & 18,00 euros (module de biologie) **Pour s'informer et postuler:** Inscivez-vous en suivant les instructions sur le site de l'organisme. **Pour s'informer uniquement:** Informez-vous en contactant l'école via l'adresse mail suivante : propedeutique@epfc.eu ou en consultant le site de l'organisme - Journée Portes Ouvertes secondaires : 24/04, Soirée Portes Ouvertes langues du sud : 16/05 et Soirée Portes Ouvertes langues asiatiques : 23/05/2024.

UCL - Cours préparatoires

1200 Woluwé-Saint-Lambert - Avenue Mounier 50
02 764 41 50
info-woluwe@uclouvain.be

Préparation aux études en médecine et sciences dentaires - module intensif — RÉF. 7883

Suivez des cours intensifs d'été pour vous préparer à l'examen d'entrée pour les études de médecine et de sciences dentaires

Durée: 4 semaines **Horaire:** temps plein **Début:** juillet-août **Pour s'informer et postuler:** Inscrivez-vous ou demandez plus d'information sur le site de l'organisme.

ULB - Cours préparatoires

1050 Ixelles - Avenue Franklin Roosevelt 50
http://www.ulb.ac.be/enseignements/cours-preparatoires

Préparation à l'examen de l'École polytechnique (ingénieur civil) — RÉF. 1098

Les samedis de l'année scolaire, des étudiants de 4ème et 5ème année de l'École polytechnique vous expliquent les sujets de mathématique qu'il faut maîtriser pour réussir l'examen d'admission.

Début: Septembre **Coût:** 5 euros par séance **Pour s'informer et postuler:** soit Aucune inscription nécessaire. Rendez-vous directement à la séance qui vous intéresse. ; soit Vous trouverez le calendrier et le lieu des cours sur le site de l'établissement **Pour s'informer uniquement:** Vous pouvez prendre contact par e-mail polytech@ulb.be ou par téléphone au 02 650 40 86

Choisir un domaine d'études dans l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles

En Belgique francophone, il existe 26 domaines d'études supérieures, répartis dans 4 secteurs :

Le secteur de la santé

Les cursus qui le composent ont pour point commun une connaissance pointue du corps humain ou de l'anatomie animale, ainsi que de certaines sciences « dures », dans une optique de soin. Il comprend différentes sciences :
o biomédicales et pharmaceutiques
o de la santé publique
o médicales
o vétérinaires
o dentaires
o de la motricité

Le secteur des sciences et techniques

Il vous intéressera si vous souhaitez étudier de manière approfondie une ou plusieurs sciences « dures » dans des visées d'application technologique, d'analyse qualité, de technique, d'optimisation ou de développement. Dans ce secteur, vous pouvez vous diriger vers :
o les sciences agronomiques et l'ingénierie biologique
o les sciences de l'ingénieur et la technologie
o l'art de bâtir et l'urbanisme
o les sciences (biologie, chimie, physique, mathématiques, géologie, géographie, informatique)

Le secteur des arts

Il vous permettra de développer des connaissances et des techniques afin de réaliser ou contribuer à une œuvre, dans un processus créatif. Vous y retrouverez des disciplines telles que :

o la danse
o l’art et les sciences de l’art
o la musique
o le théâtre et arts de la parole
o les arts du spectacle et les techniques de diffusion et de communication
o les arts plastiques, visuels et de l’espace

Le secteur des sciences humaines et sociales

Si étudier l’être humain, ses interactions, ses modes de pensées, de fonctionnement avec ses semblables, son histoire ou encore ses moyens de communication vous intéresse, ce secteur pourrait vous correspondre. On y retrouve :
o la philosophie
o la théologie
o les sciences juridiques
o la criminologie
o l’information et la communication
o les sciences politiques et sociales
o les sciences économiques et de gestion
o les langues, lettres et la traductologie
o les sciences psychologiques et de l’éducation
o l’histoire, l’histoire de l’art et l’archéologie

Comment trouver un cursus précis et de l’information sur celui-ci ?

Lorsque vous naviguez dans les moteurs de recherche des catalogues officiels de l’enseignement supérieur tels que www.poleacabruxelles.be ou www.mesetudes.be, vous pouvez décider de faire une recherche par mot(s)-clé(s) ou par domaine. Essayez de faire une recherche des deux façons afin de découvrir des cursus dont vous ne soupçonnez pas encore l’existence !
Ces catalogues vous renvoient vers les sites des institutions dispensant ces formations. C’est là que vous pouvez trouver de manière détaillée les objectifs de celles-ci et les programmes des cours, notamment.

Comment avancer dans la découverte de l'enseignement supérieur ? D'autres propositions ici :

Enseignement supérieur : activités découvertes

Comprendre l'organisation des études supérieures en Belgique francophone

S’il vous reste des questions ou que vous avez besoin d’un coup de pouce pour vous y retrouver dans les informations que vous découvrez, les conseillers de la Cité des métiers sont là pour vous aider.

Services et horaire de la Cité des métiers de Bruxelles

FORMATIONS ET SERVICES ASSOCIÉS À CET ARTICLE

Aucun

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

La formation continue dans l'enseignement supérieur

Les Services de formation continue attachés aux établissements d'enseignement supérieur offrent un catalogue de formations riche et varié. Les différentes offres de formations proposées peuvent répondre à vos besoins, que ce soit pour une remise à niveau de vos connaissances ou un perfectionnement de votre expertise.

Modalités pratiques

Ces formations continues peuvent prendre des formes variées, de quelques heures ou journées (par exemple, la maîtrise de logiciels informatiques, la gestion des conflits dans une équipe) à plusieurs mois (par exemple, certaines techniques de kinésithérapie), voire plusieurs années (par exemple, les formations en psychothérapie).

Les horaires sont très variables et résultent parfois d'une combinaison de cours du jour et du soir. La plupart du temps, ces formations sont organisées en soirée ou les week-ends pour permettre aux travailleurs d'y participer. Pour les programmes organisés en journée, votre participation peut être discutée avec votre employeur.

Type de certification

Les formations continues peuvent conduire à la délivrance de titres, de certificats ou d'attestations, selon leur contenu et leur statut. Les établissements d'enseignement supérieur peuvent également organiser des formations sans pour autant délivrer de titre.

Lorsque ces formations contiennent un minimum de 10 crédits, elles permettent l'acquisition d'un certificat de niveau d'enseignement supérieur. Ces crédits peuvent par exemple être valorisés lors d'une reprise d'études dans l'Enseignement supérieur de plein exercice ou de promotion sociale.

Il est important de noter que les titres de ces formations peuvent parfois porter à confusion sur le type de certification obtenue, tel que "Executive education/program/master", "Advanced master" "MBA ou Master of business administration". Bien que ces libellés contiennent le mot « master », il ne s'agit pas d'un grade académique de master. La formation continue se différencie bien des grades académiques (bachelier, master, etc.) issus de la formation initiale d'enseignement supérieur. Cette distinction peut s'avérer importante car les certifications délivrées dans le cadre de la formation continue ne vous permettront pas d'accéder aux barèmes salariaux reliés à ces niveaux de diplômes dans certains secteurs professionnels.

Coût

Contrairement à la formation initiale (bachelier, master), la formation continue en institution d'enseignement supérieur n'est pas subsidiée, son coût d'inscription est donc souvent élevé. Il peut varier de quelques centaines d'euros pour quelques jours de formation à plusieurs milliers d'euros pour une formation plus longue en modules, de quelques mois ou années. Parfois, une aide financière peut être octroyée par les Régions, sous forme de Chèques formation. Renseignez-vous auprès de l'organisateur de la formation pour en savoir plus. Certains employeurs acceptent également d'intervenir dans le coût de la formation de leurs employés. Si la formation que vous envisagez peut avoir du sens dans votre poste actuel, n'hésitez pas à en parler à votre employeur afin de savoir si vous pouvez obtenir une intervention de sa part.

Conditions d'accès

Pour suivre une formation continue dans l'enseignement supérieur, il vous faudra respecter certaines conditions d'accès plus ou moins strictes. Parfois, l'accès n'est soumis à aucune condition particulière. Néanmoins, disposer d'un diplôme de niveau bachelier ou master dans un domaine spécifique est souvent nécessaire. Certains établissements peuvent accepter un niveau CESS. Dans les deux cas, une expérience professionnelle peut être exigée. Il s'agit d'une analyse au cas par cas et l'admission s'effectuera sur base de votre dossier.

Accéder à l'offre de formation

Sur le site mesetudes.be, vous trouverez une partie de cette offre de formation en ce qui concerne les certificats, mais la plupart de formations proposées par les institutions sont présentées en détails sur leur site. Une autre possibilité est de vous adresser directement aux établissements d'enseignement supérieur pour voir s'ils disposent d'un Service de formation continue pouvant répondre à vos besoins.

Vous pouvez également retrouver la liste des établissements d'enseignement supérieur présents sur Bruxelles via le site du Pôle académique de Bruxelles.

FORMATIONS ET SERVICES ASSOCIÉS À CET ARTICLE

Aucun

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation